



**Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC**  
**du Vendredi 4 Février 2022 (18h-20h30)**

Présents : Jean-Luc Wuhrlin, Nicolas Billiard, Denis Reynaud, Serge Mikoff, Christian Charée, Dominique Laplante, Benoit Audema, Gilles Grasset

En Visio : Jean-Claude Monceaux, Corinne Tournassat, Patrick Locheron, Michel Chadelas, Jean-Louis Lecoq, Jean-Louis Saudrais, Marie-Paule Kieffer, Guy Valentin, Jean-Louis Barlatier,

Invités : Elise Martinez, Eric Gilbert

Excusés : Guy Llata

**1. Nomination au titre de Président d’Honneur de Serge Mikoff (validation)=>JLW/JLS**

Comme le permettent les statuts de la SNGRPC et à la demande du Président, le comité directeur valide la nomination de Serge Mikoff au titre de Président d’Honneur. Pour rappel, Serge Mikoff a été Président du Club pendant 9 ans, et membre du CD depuis 15 ans.

La décision est approuvée à l’unanimité.

**2. Préparation AGO 2022, ordre du jour, candidats aux différents postes à pourvoir, compte rendu des responsables de commission (information) => NB/JLW**

L’ordre du jour reste le même que lors de la convocation, seuls vont changer par rapport à ce document le nombre de postes à pourvoir lors des élections :

- Au CD : 5 postes
- A l’AG du CDV30-48 : 4 postes (liés au nombre de Licences FFVoile 2021)
- A l’AG de la Ligue : 4 postes (liés au nombre de Licences FFVoile 2021)
- A la Commission Contrôle des Finances : 2 postes (Jean-Jacques Thouvenin a été renouvelé pour 3 ans en 2021)

Il est demandé aux responsables de commission de renvoyer les comptes-rendus d’activités au Secrétaire Général avant le 15 Février en suivant le modèle SNGRPC Powerpoint qui leur est fourni.

L’appel à candidatures pour les différentes élections a été clôturé le jeudi 3 Février 2022 à 18h.

Les candidats sont :

- Au CD : Corinne Tournassat, Benoit Audema et Denis Reynaud qui renouvellent leur mandat, et Elise Martinez, et Eric Gilbert qui souhaitent rejoindre le CD. Gilles Grasset, sortant 2022, ne renouvelle pas son mandat pour laisser la place aux nouveaux candidats. Il continuera néanmoins à travailler pour le club. Serge Mikoff devient Président d’honneur et libère une place au CD.
- A l’AG du CDV30-48 : Jean-Luc Wuhrlin, Nicolas Billiard, Denis Reynaud, et Jean-Louis Lecoq



# SOCIETE NAUTIQUE

## GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

- A l’AG de la Ligue : Jean-Luc Wuhrlin, Denis Reynaud, Michel Chadelas, et Hervé Tournassat
- A la Commission Contrôle des Finances : aucun candidat.

La Soirée de Repas d’Assemblée Générale se prépare également, un traiteur s’occupera de cuisiner les entrées et les plats. La Commission Animation pourvoira au fromage et dessert. Le montant du repas est fixé à l’unanimité à 20€, le Club couvrira le surcout estimé à 5€. De plus, comme voté lors d’un précédent CD, l’animation musicale qui sera proposée lors de cette soirée, sera prise en charge par le Club.

### **3. Point sur la campagne d’adhésions 2022 (information)=> JLW**

Au jour de la réunion du Comité directeur, le nombre d’adhésion se montait à 196, soit environ 2/3 du nombre 2021, ce qui représente une recette de 10600€.

### **4. Validation du compte de résultats 2021 (validation)=> JLB**

Le Compte de résultats 2021 est bon, et un excédent de 12477€ a été dégagé. Une provision de 8350€ est prise sur ces excédents afin de couvrir les achats et les développements prévus pour 2022.

4000€ de subvention ont été reçus de la Ligue, et de la Région. Le chômage partiel a été régularisé dans les comptes par l’expert-comptable. La voile légère a participé aux résultats à hauteur de 12500. Une nouvelle convention VL sera travaillée prochainement pour qu’elle soit reconduite sur 2022. Nous prévoyons de la faire voter durant le conseil d’administration de la régie du mois de mars 2022.

Ce compte de résultats est exceptionnel car il y a eu moins d’activités, donc moins de dépenses, et des subventions en plus par rapport aux années normales.

Ce compte de résultat est validé par les membres du CD sur le principe et sera soumis au vote lors de la prochain AGO.

### **5. Budget prévisionnel 2022 (validation) => JLB**

Le budget prévisionnel 2022 de 111555€ est à l’équilibre et se calque sur celui de 2022, hors chômage partiel, et hors subventions exceptionnels Ligue et Région. Les recettes régates sont néanmoins sous-estimés car en 2021 seulement 60% du programme des régates a eu lieu. Il devra être corrigé avant l’AGO.

Le poste Aide aux régatiers VH, sera discuté lors du prochain CD afin de fixer le montant de l’aide. Il faudra en faire la publicité auprès des adhérents, notamment pour inciter la participation à l’Occitania. La commission habitable préparera une communication une fois le cadre 2022 défini et validé.

Le Budget prévisionnel 2022 est validé à l’unanimité et sera présenté à l’AGO 2022.

### **6. Proposition du prix de l’adhésion 2023 à proposer en AG (validation) => JLW**

Au vu des bons résultats 2021, il est proposé de maintenir le prix de la cotisation pour 2023 à 90€. Ce montant sera soumis au vote lors de la prochaine AGO.

Cette décision est acceptée à l’unanimité.



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## 7. Principe de décision de l'utilisation des excédents 2021 (validation) => JLS/JLB

Afin de répondre à la question de l'expert-comptable lors de chaque AGO « que faire des excédents ? », le CD décide d'en affecter une partie en provision sur un budget de développement pour la partie dépenses de développement 2022.

## 8. Synthèse des demandes et idées des commissions (information) => JLS/JLB

Jean-Louis Saudrais et Jean-Louis Barlatier ont sollicité les responsables de commission afin de collecter les demandes de développement ou d'achat de matériel qui nécessite un soutien financier. Les demandes ont été discutées par le Comité Directeur :

1. Achat d'un ponton rampe flottante pour Diplomatico, afin de mettre hors-d'eau le semi-rigide (afin d'éviter le problème du système hydraulique de relevage du moteur baigne en permanence dans l'eau de mer qui a coûté 2461€ en 2021, et éviter le coût de carénage annuel de 600€). Budget 3700€ si acheté avec la Régie, qui a déjà donné son autorisation d'installation, et compatible avec les pontons flottants Marine Floor déjà installés. L'achat sera financé sur la réserve matériel, le CD a voté Pour à l'unanimité.
2. Achat de Cagnard pour les régates au large. Budget estimé à 3000€. Refusé par le CD à l'unanimité.
3. Achat de balise GPS pour le suivi des courses au large. Budget de 5000€. Refusé par le CD à l'unanimité. La location de ces balises pour la MiniMax sera plus judicieuse, 80€/bateaux pour une semaine de MiniMax, de plus le coût de location peut être couvert par une subvention.
4. Achat de grands pavillons afin de mettre en lumière la flotte lors de visite dans d'autres ports. Budget estimé à 1250€ sur le budget de développement. Accordé sur le principe par le CD à l'unanimité, mais devis à fournir pour des pavillons en 100x140cm.
5. Achat de T-shirt cadeaux pour les régatiers extérieurs. Budget de 1500€. Refusé par le CD à l'unanimité, de plus il y a un stock de vêtements à écouler avant.
6. Achat matériel d'arbitrage - remise à niveau (maroquin, télémètre, panneaux d'affichage, mousquetons et émerillon, etc.), budget de 1500€, accordé par le CD à l'unanimité. A noter une subvention de la région au petit matériel est disponible auprès de la région et peut aussi couvrir ces besoins.
7. Achat matériel commission animation (écran vitrine, système de sonorisation, caméra GoPro, Poêles à paella, peinture et étagère pour la rénovation du local du club), budget 2600€, Accordé par le CD à l'unanimité.
8. Développement des activités : gratuité pour les adhérents SNGRPC en 2022 des entraînements VH organisés par la SNGRPC, le CNP et le YCGM, uniquement les samedis veilles de challenge ou trophée (notamment le 12/02, l'entraînement est réalisé par le CNP veille d'un de leur challenge; il ne sera pas gratuit si un de nos membre y participe. De même si un de nos membres fait un entraînement à Agde ou Marseille....) afin d'inciter la participation à des entraînements et faire monter le niveau de tous les régatiers, budget de 800€. Après vote, 5 NSPP, 10 POUR, et 2 CONTRE, le budget est accordé.
9. Développement des activités : conférence sur le routage lors d'un RDV du Club par un professionnel : budget 500€. Accordé par le CD à l'unanimité.
10. Développement des activités : financement par le club des Licences Journalières pour les néo régatiers lors des Rondes Blanches, budget de 800€, accordé par le CD à l'unanimité.
11. Développement des activités : financement du permis côtiers pour 2 bénévoles actifs sud club, budget 500€, accordé par le CD à l'unanimité. Une convention devra être mise en place avec ces 2 bénévoles pour cadrer le financement.



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

12. Développement d'activité : Accompagnement du club de la formation à l'aide-moniteur de 2 jeunes régatiers du Club qui pratiquent à Mauguio-Carnon, budget de 1250€. Avec 3 NSPP et 13 Contre, le CD n'accorde pas le budget.

Au total, le CD accorde pour le budget de développement 2022 8350€, incluant l'animation à la soirée, d'AG, qui seront provisionnés sur les excédents 2021.

*Note post-réunion : Après discussion avec Philippe Terrisson, notre expert-comptable, il n'est pas d'accord pour des provisions, le plan comptable des associations ayant été modifié, et ne prévoit plus ces lignes. Nous donnerons les explications oralement en AG.*

## **9. Commission Voile Légère : point sur les régates à venir, EDV (information) => CT**

L'épreuve de Ligue VL du 12-13 Février est bien préparée, les inscriptions arrivent, il y aura en plus une animation le samedi soir pour les jeunes.

Pour l'épreuve CIMA 420, une nouvelle classe RS Feva est à ajouter au calendrier FFVoile. L'épreuve entrera dans la convention Voile Légère avec la Régie.

Un encadrement sécurité-médical sera discuté prochainement lors d'une réunion

Pour les sessions de printemps de l'Ecole de Voile, les flyers sont prêts. Un tarif différencié a été mis en place sur les Optimist pour les enfants ne suivant le cours qu'une fois par semaine (80€), ou 2 fois par semaine (140€). Le CD est d'accord avec les tarifs proposés.

## **10. Commission Voile habitable : point sur les régates à venir (information) => DL**

La veille de la première épreuve du Championnat 30/16 aura lieu un entraînement gratuit pour les membres inscrits à la régate du lendemain; pour les autres 10€.

## **11. Projet de base de Vitesse FFVoile (information) => JLW**

Un groupement des clubs de la Baie de Camargue a candidaté auprès de la FFVoile pour devenir base de vitesse (sur une application, les participants font un run, envoient leurs traces et les records sont enregistrés). Cette candidature n'a pas d'impact financier sur le club.

## **12. Points divers**

n.a.

## **13. Prochaines réunions du comité directeur**

Le Samedi 19 Février 2022 à l'issue de l'AGO

Le Vendredi 18 Mars 2022 à 18h

**Fin de Réunion 20h40**

**Le 04/02/2022**

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD